



Provenances des clients P+R selon relevés des immatriculations / Potentiel de clientèle pendulaire supplémentaire par bassin, à destination de Morges

L'étude de définition et de mise en oeuvre d'un Concept régional des P+R pour le district de Morges a été conduite en deux temps :

- ▶ une 1<sup>ère</sup> phase (2017), incluait un état des lieux approfondi et une première ébauche du concept régional ; elle incluait aussi la recherche d'alternatives à court terme durant la fermeture temporaire du grand P+R de la gare de Morges,
- ▶ une 2<sup>ème</sup> phase (2019-2020) a été engagée en vue de consolider le concept (localisation, dimensionnement, gestion, mise en oeuvre), suite à l'adoption d'un décret cantonal visant à soutenir financièrement le développement d'interfaces de qualité et à la méthodologie de planification unifiée définie à cet effet. Cette 2<sup>ème</sup> phase s'inscrit par ailleurs dans l'optique du développement, soutenu par le Bureau fédéral pour la mobilité durable (COMO), d'un système innovant de gestion interactive et en temps réel de l'offre P+R et de son utilisation.

L'étude portait ainsi sur l'entier de la démarche de planification, de l'état des lieux jusqu'aux modalités de gestion et de mise en oeuvre des projets retenus, et intégrait les divers modes de rabattement (P+R, B+R, 2RM).

L'objectif est de disposer d'installations de rabattement dont l'utilisation est conforme à leurs vocations spécifiques, qui s'inscrivent en soutien des transports publics et ne créent pas une concurrence non souhaitée avec les dessertes TP régionales amont.

S'agissant d'un premier cas d'application de la méthodologie cantonale, l'étude a permis d'en préciser les modalités concrètes et de déterminer des hypothèses de travail appropriées, par un dialogue suivi et constructif avec le canton.

Un des défis du concept régional porte sur l'interaction avec les régions voisines au niveau du dimensionnement et de la mise en oeuvre. En effet certaines gares de rabattement, déterminantes pour la région, sont en partie localisées hors du district et/ou sont aussi appelées à accueillir un potentiel venant des districts voisins.

Un autre défi concerne la mise en oeuvre de cette vision stratégique par les divers opérateurs et partenaires et d'un modèle de financement équitable et viable.